



## Stade d'agglomération et politique urbaine...

Après le cynisme et le mépris gérés jusqu'à l'indigestion, nous avons assisté à la défiguration et au saccage programmé du Parc Paul Mistral, un patrimoine naturel, profondément enraciné dans le cœur et l'âme de la cité... lieu de repos, de méditation, de récréations heureuses et de loisir familial.

Si ce projet de nouveau stade a suscité autant d'indignation et de colère, c'est parce qu'à lui seul, il révèle dans des proportions exponentielles chacune des problématiques qui exaspèrent les Grenoblois.

Qu'en sera-t-il de la circulation, dans la traversée de notre ville et de son agglomération, aujourd'hui déjà particulièrement éprouvante pour les usagers, paralysante pour l'activité économique, dangereuse pour l'accessibilité des véhicules d'urgence ?

Dans un tel contexte, comment le transit d'un flux de spectateurs convergeant vers le cœur de la ville pourra-t-il être endigué et absorbé ?... Le mystère reste entier et les solutions miracle à découvrir...

Qu'en sera-t-il du stationnement qui, dans l'environnement ambiant des soirs de matchs, risque d'être totalement ingérable d'autant que, dans le même temps, près de 900 places de parking relais et résidents ont été supprimées sur le pourtour des grands boulevards et que le futur parking, localisé sous le stade, cumule tous les inconvénients :

- Sa construction se heurte à de nombreux

aléas et contre-indications techniques majeures ;

- Il est excentré par rapport aux zones d'activité fréquentées par les Grenoblois ;

- Sa capacité d'accueil n'a cessé d'être révisée à la baisse et se trouve réévaluée actuellement à moins de 60% de celle initialement prévue au printemps 2001, tandis que son prix demeure inchangé ! Qu'en sera-t-il des pics de pollution qui déjà, sous l'effet conjugué de la configuration géographique spécifique à Grenoble, des modifications climatiques et thermiques attendues dans les années à venir, de la présence d'un incinérateur polluant dont la mise en conformité normative n'a pas été mise au rang des priorités, sont déjà préoccupants et ne peuvent, dans ce contexte, que s'intensifier en entraînant une multiplication de risques pathogènes ?

Qu'en sera-t-il des nuisances sonores, au centre des doléances recensées par les Unions de Quartier ? Elles trouvent ici une nouvelle source d'aggravation.

Enfin, comment ne pas s'insurger contre la progression galopante du coût de construction des ouvrages ? Celui-ci caracolant aujourd'hui aux alentours de 96 millions d'euros TTC tandis que l'estimation du prix s'établissait autour de 27 millions d'euros... !!? Le bilan actuel se traduit par une explosion des finances locales, un dérapage alarmant de leur niveau d'endettement, de quoi nous laisser pressentir qu'ici, comme ailleurs, le pire est encore à venir puisque les Grenoblois devront tôt

ou tard payer la facture... En vis-à-vis, pour toute réponse : l'orchestration par M.DESTOT et M. MIGAUD de plusieurs campagnes de communication en trompe l'œil, fondées sur une propagande qui de bout en bout s'est substituée à l'écoute et au débat démocratique.

Aussi, beaucoup de Grenoblois ont-ils le sentiment aujourd'hui d'avoir été floués, piégés et d'être les témoins lucides mais impuissants d'une erreur patente de politique urbaine dont les effets pervers seront irréversibles.

Grenoble s'illustre aujourd'hui comme un contre-exemple de grande ville européenne, son devenir ne s'inscrit plus dans le cercle vertueux d'une orientation politique soucieuse de conjuguer harmonieusement dynamisme économique, sportif et culturel, solidarité et responsabilité sociale, qualité de vie et équilibre environnemental. C'est affligeant...

**Henri Baile**  
secrétaire départemental adjoint UMP  
président de l'association  
Grenoble avenir action projet

**Henri-Baile.com**

POUR PRENDRE CONTACT AVEC HENRI BAILE  
UMP - 9, place Paul Vallier - 38000 GRENOBLE  
Tél. 04 76 54 03 53 - Fax 04 76 42 46 18  
[www.henri-baile.com](http://www.henri-baile.com) - [info@henri-baile.com](mailto:info@henri-baile.com)